



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 23 juillet 2019
19 heures 00

CS/AS

N° 002447

Service Animation
Jeunesse - Accueil
des enfants de la
commune de Saint
Saturnin les Apt dans
les accueils de loisirs
de la ville d'Apt.

Affiché le :

Le mardi 23 juillet 2019 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le mercredi 17 juillet 2019, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal)

ABSENTS EXCUSÉS:

ABSENTS : Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), Mme Sophie LUC (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Emilie SIAS est nommée Secrétaire.

VOTES POUR : 27

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Les enfants demeurant à Saint Saturnin les Apt sont accueillis dans les accueils de loisirs de la Ville d'Apt pendant la période des vacances scolaires du **08 juillet 2019 au 29 août 2019**.

Les enfants âgés de 3 à 5 ans seront accueillis à l'accueil de loisirs de la Colline, école du même nom, cité Saint Michel et ceux âgés de 6 à 16 ans à l'accueil de loisirs de Bosque.

Il est donc demandé au Conseil d'approuver la convention d'accueil des enfants de la commune de Saint Saturnin lès Apt dans les accueils de loisirs maternel de la Colline et de Bosque pour la période allant du **08 juillet au 29 août 2019**.

La participation s'établit comme suit :

Tarifs en fonction du quotient allocataire caf	Participation famille par jour et par enfant	Participation ville de Saint-Saturnin-lès-Apt
Quotient < 596	3.60 €	22.40 €
Quotient de 596 à 1196	7.20 €	18.80 €
Quotient de 1197 à 1796	8.60 €	17.40 €
Quotient de 1797 à 2259	8.80 €	17.20 €
Supérieur à 2260 ou non allocataire	11.60 €	14.40 €

**A L'UNANIMITE
LE CONSEIL MUNICIPAL**

Approuve les tarifs inscrits ci-dessus,

Approuve la convention d'accueil ci annexée à la présente,

Approuve les tarifs et la participation financière de la mairie de saint saturnin les Apt tels que figurant dans la convention ci-annexée à la présente.

Autorise Madame le Maire à signer ladite convention

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Dominique SANTONI**